

Juin 2026

# Déclaration et recommandations du Canada sur l'innovation agricole et alimentaire : où en est le débat

Un rapport *Ce que nous avons entendu*  
préparé pour l'ICPA par Elisabeta Lika



Rapport *Ce  
que nous  
avons  
entendu*



L'Institut Canadien des politiques  
agroalimentaires  
960, avenue Carling, Édifice CEF 60  
Ottawa (Ontario) K1A 0C6  
[capi-icpa.ca](http://capi-icpa.ca)

L'Institut canadien des politiques agroalimentaires a pour mission de diriger l'élaboration des politiques, de collaborer avec des partenaires et de promouvoir des solutions stratégiques dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.



Canada 

Ce rapport a été financé en partie par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Programme Agri-compétitivité du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Ce document reflète les thèmes clés et les commentaires issus d'un atelier et d'un dialogue organisés par l'ICPA en partenariat avec Agri-Food Research, Innovation, Skills & Education (AgRISE), dans le cadre de l'initiative plus large en plusieurs phases de l'ICPA sur le système d'innovation agroalimentaire canadien.

Afin de garantir la validité et la qualité de ses travaux, l'ICPA exige que tous les rapports soient soumis à un processus d'examen par les pairs. L'ICPA remercie les pairs évaluateurs pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce rapport.

# DÉCLARATION DU CANADA SUR L'INNOVATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

DE LA VALIDATION À L'IMPACT À GRANDE ÉCHELLE

Le prochain cadre stratégique offre l'occasion de transformer le système d'innovation et de concrétiser les idées pour qu'elles aient un impact réel.



## Le défi ne réside pas dans la création d'innovations

Le Canada est à l'origine des recherches de haut niveau et des technologies prometteuses. Pourtant, trop peu d'entre elles aboutissent systématiquement à la commercialisation, à l'adoption à grande échelle et à un retour économique à long terme.



## Le « chaînon manquant », un problème récurrent

Il existe un fossé entre l'innovation validée et son déploiement commercial en termes de capitaux de développement, d'aide à la modernisation, des infrastructures et des mesures d'incitation à l'adoption.



Déficits d'investissement



Fragmentation des programmes



Obstacles réglementaires



## La Déclaration sur l'innovation : une Étoile du nord

Une définition claire des résultats que devrait produire le système d'innovation agroalimentaire canadien.

*Le Canada devient un leader mondial dans la transformation de l'innovation en impact concret dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Cet impact est obtenu grâce à une augmentation des investissements et de l'adoption des innovations, et il se mesure par la croissance de la productivité, de la résilience et de la création de valeur.*



## Trois recommandations à l'intention de la PCS

Des changements ambitieux mais réalisables que les gouvernements peuvent mettre en œuvre

1

### Renforcer le leadership en matière d'innovation et la définition des priorités

Une orientation claire, une coordination renforcée et une responsabilisation vis-à-vis des résultats.

2

### Moderniser le système réglementaire

Améliorer la prévisibilité, la transparence et les conditions de commercialisation, d'adoption et des investissements.

3

### Réformer et renouveler les programmes

Renforcer le parcours menant de la validation du concept à la commercialisation, à la modernisation, à l'adoption et au déploiement à grande échelle.



## À quoi ressemble la réussite ?

Quatre indicateurs que le système fonctionne correctement



### Vitesse

Passage plus rapide de la validation à la mise en œuvre commerciale



### Échelle

Une adoption plus forte à grande échelle



### Capital

Une part plus importante des investissements privés par rapport aux financements publics



### Premier sur le marché

D'autres innovations commercialisées en premier au Canada

# Note de l'ICPA

Au cours de la dernière année, l'ICPA a mené une initiative en plusieurs phases visant à contribuer à la mise en place d'un système d'innovation agroalimentaire plus cohérent et plus efficace au Canada. Ce travail a combiné l'analyse du système, la mobilisation des parties prenantes à l'échelle nationale, la mise à l'essai d'idées émergentes par le dialogue et la tenue de réunions structurées tout au long du continuum de l'innovation. L'objectif était de parvenir à un consensus sur les principaux défis et opportunités auxquels est confronté le système d'innovation agroalimentaire canadien, d'élaborer conjointement un cadre d'action concret et d'ancrer l'orientation des politiques dans des données probantes, des réalités opérationnelles et de l'expérience des acteurs du secteur.

Ce processus a renforcé un message cohérent : le principal défi du Canada n'est pas de générer de l'innovation, mais de veiller à ce qu'elle circule dans le système et produise des impacts mesurables. Il a également démontré la valeur de créer un espace permettant aux bailleurs de fonds, aux chercheurs, à l'industrie et aux producteurs de tester des hypothèses, de remettre en question le vocabulaire utilisé et d'affiner ensemble les priorités. Une orientation politique plus solide a plus de chances de perdurer lorsqu'elle reflète le fonctionnement réel du système et les points de rupture dans la pratique.

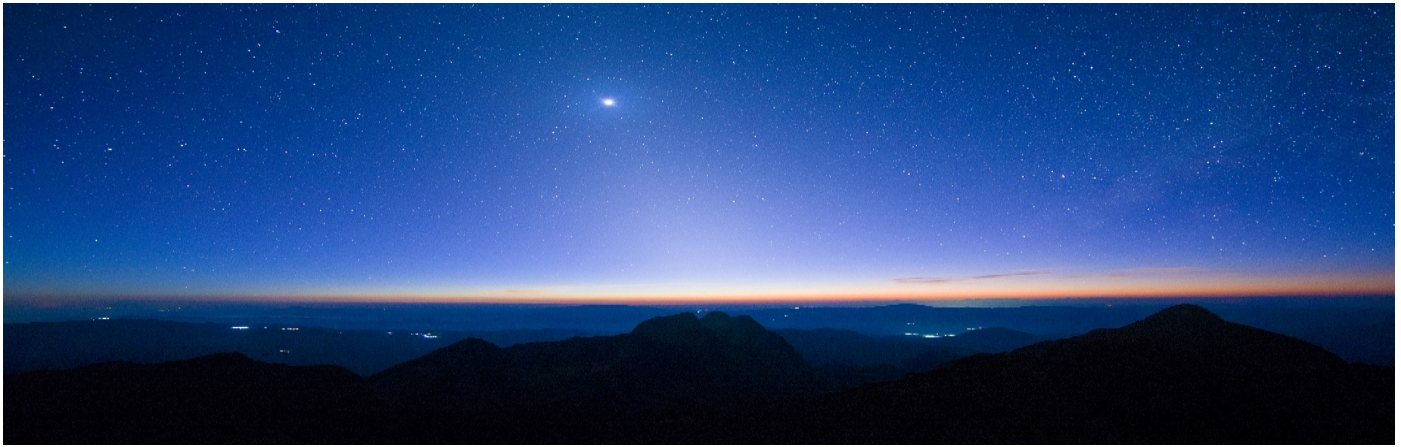
Le présent rapport rend compte d'une partie de cette initiative plus large menée par l'ICPA. Il s'appuie sur l'atelier AgRISE de février 2026, qui s'est particulièrement concentré sur la commercialisation, l'adoption et la mise à l'échelle. Son objectif est de mettre en évidence les points sur lesquels la discussion s'est clarifiée, les points de convergence des perspectives, ainsi que la manière dont la Déclaration sur l'innovation et les recommandations qui l'accompagnent ont été affinées grâce au dialogue.

## Points saillants

1. **L'innovation agroalimentaire doit s'étendre sur l'ensemble du parcours, de la recherche à la mise à l'échelle.** L'orientation qui s'est dégagée plus clairement de l'atelier est celle d'un système qui traduit la recherche et les technologies validées en commercialisation, adoption et mise à l'échelle tout au long de la chaîne de valeur.
2. **Une orientation et une responsabilisation plus fortes sont nécessaires pour réduire la fragmentation.** Le système ne manque pas d'activité, mais il manque de priorités claires, d'actions coordonnées et d'un mécanisme pratique pour surmonter les obstacles qui transcendent les gouvernements et les secteurs.
3. **L'incertitude réglementaire continue de freiner la commercialisation et l'adoption.** Des parcours plus clairs, des délais plus prévisibles et une meilleure coordination amélioreraient les conditions permettant aux entreprises, aux investisseurs et aux utilisateurs de faire progresser l'innovation.
4. **Le « chaînon manquant » reste une faiblesse majeure du système.** La commercialisation, la modernisation, l'adoption et la croissance à un stade avancé continuent d'être insuffisamment soutenues par rapport aux performances attendues du système.
5. **Des investissements supplémentaires n'auront qu'un effet limité sans modification de la conception du système.** Le financement est important, mais les résultats resteront insuffisants si la gouvernance, la réglementation, les parcours des programmes et les conditions favorables ne s'améliorent pas en parallèle.

# Table des matières

<b>NOTE DE L'ICPA</b>	<b>4</b>
<b>POINTS SAILLANTS</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>5</b>
<b>CONTEXTE ET OBJECTIF</b>	<b>6</b>
<b>RENFORCER LE CONTINUUM DE L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE</b>	<b>7</b>
<b>LA DÉCLARATION SUR L'INNOVATION</b>	<b>7</b>
Ce qui est ressorti clairement de l'atelier	7
Déclaration sur l'innovation telle qu'affinée au cours de l'atelier	8
Domaines de dialogue futurs	9
<b>RECOMMANDATION 1 : RENFORCER LE LEADERSHIP EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE LA HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS</b>	<b>10</b>
Ce qui est ressorti clairement de l'atelier	10
Recommandation affinée lors de l'atelier	10
Domaines de dialogue futurs	11
<b>RECOMMANDATION 2 : MODERNISER LE SYSTÈME RÉGLEMENTAIRE</b>	<b>11</b>
Ce qui est ressorti plus clairement de l'atelier	11
Recommandation affinée au cours de l'atelier	11
Domaines futurs de dialogue	12
<b>RECOMMANDATION 3 : RÉFORMER ET RENOUVELER LES PROGRAMMES</b>	<b>12</b>
Ce qui est ressorti clairement de l'atelier	12
Recommandation affinée à l'issue de l'atelier	13
Domaines de dialogue futurs	13
<b>CONCLUSION</b>	<b>14</b>



## Contexte et objectif

Le présent rapport rend compte des réflexions issues de l'atelier « AgRISE :<sup>1</sup> » qui s'est tenu en février 2026. Il vise à soutenir la poursuite des discussions et la coordination en matière d'innovation agroalimentaire à mesure que les débats politiques avancent, notamment autour du prochain cadre stratégique pour l'agriculture (PCS).

L'atelier s'est principalement concentré sur les dernières étapes du continuum de l'innovation, notamment la commercialisation, l'adoption et la mise à l'échelle. Il doit être considéré comme un élément d'un ensemble plus large de travaux développés dans le cadre de l'initiative d'innovation agroalimentaire de l'ICPA, y compris [une analyse antérieure](#) sur la R-D agricole et les défis à l'échelle du système. Dans l'ensemble, ces travaux soulignent que le Canada est confronté à des contraintes tout au long du parcours de l'innovation, de la recherche fondamentale et des infrastructures à la commercialisation et à l'adoption.

Le présent rapport se concentre sur les points sur lesquels les discussions de l'atelier de février 2026 ont apporté le plus de clarté, en particulier en ce qui concerne la mise à l'échelle et la performance du système, tout en reconnaissant que ces défis sont étroitement liés aux contraintes en amont en matière de capacités, de financement et de talents.

Son objectif est de montrer où la discussion s'est clarifiée, où l'énoncé sur l'innovation et les

recommandations ont gagné en précision, et sur quels points le dialogue devrait se concentrer à l'avenir. L'atelier visait à affiner la « North Star », à

*Au cours de l'année écoulée, l'ICPA a réuni des parties prenantes issues de l'ensemble des systèmes agroalimentaires afin de parvenir à un consensus et à une harmonisation autour des principaux défis, opportunités et orientations politiques concernant ce à quoi devrait ressembler un système d'innovation agroalimentaire du XXI<sup>e</sup> siècle au Canada.*

soumettre les recommandations à des tests de résistance et à identifier ce qui pourrait raisonnablement être mis en œuvre dans le cadre politique actuel.

Un point de départ cohérent sous-tend l'ensemble du processus. Le système d'innovation agroalimentaire du Canada a permis des avancées majeures, soutenues par des institutions de recherche solides et une activité d'innovation soutenue à tous les niveaux du système. Le défi central n'est pas la génération d'innovation, mais sa transposition en applications commerciales, son adoption à grande échelle et l'amélioration des performances économiques tout au long de la chaîne de valeur.

---

<sup>1</sup> Atelier présentiel AgRISE (11 février 2026) ; atelier structuré d'une journée, 42 participants, six tables mixtes, animé par les membres du Conseil des doyens. Allocution d'ouverture de l'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et

de l'Agroalimentaire du Canada. Quatre séances de travail : Déclaration sur l'innovation et ligne directrice ; Leadership et gouvernance ; Modernisation de la réglementation ; Réforme des programmes.

# Renforcer le continuum de l'innovation agroalimentaire

Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture offre l'occasion d'aborder à la fois le financement et la conception du système. Sans changement structurel, des investissements supplémentaires risquent de renforcer les goulots d'étranglement existants et ne permettront probablement pas d'atteindre la productivité, la résilience et la croissance de la valeur ajoutée que le Canada recherche. La conception du système déterminera si les investissements se cumulent ou se dissipent.

Les discussions de l'atelier ont mis l'accent sur les goulots d'étranglement en matière de commercialisation, d'adoption et de mise à l'échelle. Parallèlement, les participants ont noté que les contraintes en amont du processus, notamment les capacités de recherche, les infrastructures et le développement des talents, continuent d'influencer les performances du système et les résultats à long terme en matière d'innovation.

## La Déclaration sur l'innovation

La Déclaration sur l'innovation définit les résultats que le système d'innovation agroalimentaire canadien devrait produire de manière constante, ainsi que l'orientation par rapport à laquelle les progrès doivent être évalués. Elle vise à orienter les politiques, les investissements et les priorités du système, en aidant à harmoniser les efforts tout au long du continuum de l'innovation en matière d'adoption, de mise à l'échelle et de résultats mesurables.

Le projet de « North Star » soumis à l'atelier pour être testé et affiné était délibérément ambitieux. Il définissait l'objectif **comme étant de faire du Canada le pays du G7 où il est le plus facile de faire passer l'innovation agroalimentaire de la validation à l'adoption à grande échelle, afin que le Canada s'approprie une part de marché mondiale significative et bénéficie d'une rentabilité agricole et d'une croissance du PIB accrues.** Ce cadrage était utile car il situait le goulot d'étranglement au niveau de la mise à l'échelle plutôt qu'à celui de l'invention, et orientait la discussion vers les résultats plutôt que vers les intrants.

La discussion a mis en évidence une tendance systémique :

- A. le Canada obtient des résultats relativement bons en matière de génération d'idées et d'innovation à un stade précoce.
- B. Les performances s'affaiblissent au cours des phases de développement, d'essai et d'incubation.
- C. Les pertes les plus importantes surviennent lors de la commercialisation et de l'adoption à grande échelle.

Le problème ne réside pas dans un échec à une seule étape. Il s'agit d'un manque de continuité tout au long du parcours et d'un alignement insuffisant des conditions nécessaires pour faire passer l'innovation de la validation de principe à une utilisation généralisée.

## Ce qui est ressorti clairement de l'atelier

- Le principal goulot d'étranglement réside dans la mise à l'échelle et la commercialisation, et non dans la génération d'idées.
- L'objectif principal « North Star » doit être formulé en termes de résultats et servir de référence en matière de performance pour le système.
- Le succès doit être évalué en fonction de ce que le système produit de manière constante, et non pas uniquement en fonction des activités de recherche.
- L'innovation ne se résume pas à l'invention. C'est l'invention multipliée par la commercialisation multipliée par l'adoption. Le Canada est relativement fort en matière d'invention. C'est aux étapes de la commercialisation et de l'adoption que le système perd de sa valeur. Une déclaration qui reflète cette distinction est plus honnête et plus utile comme fondement politique qu'une déclaration qui traite l'innovation comme un terme générique.
- Le terme « agroalimentaire » est apparu comme le cadre le plus approprié pour de nombreux participants, plutôt que l'agriculture au sens strict.

- Une déclaration axée principalement sur la rentabilité des exploitations agricoles laisse de côté le reste de la chaîne de valeur, notamment la transformation, la fabrication à valeur ajoutée et les marchés d'exportation.
- L'expression « axé sur le marché » a été proposée pour refléter la performance économique de l'ensemble de la chaîne plutôt que celle des exploitations agricoles uniquement.
- Une forte pression a été exercée en faveur d'un lien plus étroit entre l'innovation, la résilience, la croissance à valeur ajoutée et la sécurité alimentaire.
- La formulation autour du terme « le plus facile » et la comparaison avec le G7 ont suscité des questions. Certains craignaient que « le plus facile » ne soit interprété comme une rapidité sans rigueur ou comme des normes moins strictes, tandis que le cadre du G7 semblait trop étroit pour un secteur en concurrence sur des marchés mondiaux plus vastes.

## Déclaration sur l'innovation telle qu'affinée au cours de l'atelier

Deux orientations potentielles se sont dégagées plus clairement au cours de l'atelier :

### **Orientation 1**

***Le système d'innovation agroalimentaire du Canada devrait permettre de traduire de manière fiable la recherche et les technologies validées en une adoption généralisée et une mise à l'échelle commerciale, renforçant ainsi la rentabilité des exploitations agricoles, la croissance à valeur ajoutée et la résilience nationale.***

### **Orientation 2**

***Le Canada dispose d'un système d'innovation agroalimentaire agile, axé sur le marché et collaboratif, dans lequel des innovations éprouvées se déploient à travers diverses régions et atteignent les marchés mondiaux avec rapidité et impact.***

Prises ensemble, ces orientations convergent vers une déclaration d'innovation agroalimentaire fusionnée plus forte :

**Le Canada devient un leader mondial dans la transformation de l'innovation en impact dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Cet impact est obtenu grâce à l'augmentation des investissements et de l'adoption, et mesuré par la croissance de la productivité, de la résilience et de la création de valeur.**

Cette formulation reprend les éléments les plus forts des deux orientations. Elle maintient l'accent sur la fiabilité, la mise en œuvre et l'échelle. Elle intègre un langage axé sur le marché et collaboratif qui reflète mieux la performance de la chaîne de valeur. Elle élargit également le cadre des résultats au-delà de la seule rentabilité des exploitations agricoles.

Les progrès vers l'objectif principal « North Star » doivent être suivis à l'aide d'une combinaison d'indicateurs au niveau du système. Ces indicateurs ne sont pas destinés à être des cibles finales ou des mesures autonomes de la réussite. Ils constituent un point de départ pour évaluer si la voie de l'innovation agroalimentaire du Canada devient plus rapide, plus connectée et plus efficace pour mettre les idées en pratique.

Aucun indicateur ne peut à lui seul montrer si le système fonctionne. Pris dans leur ensemble, ces indicateurs peuvent aider à suivre les progrès au fil du temps et à mener un dialogue plus efficace sur les domaines où le système s'améliore et ceux où des goulots d'étranglement persistent.

Type de mesure	Indicateur	Cible potentielle	Ce qu'il indique
<b>Vitesse du système</b>	Réduction du délai entre la validation de la preuve de concept et la première utilisation commerciale	Réduction significative d'ici cinq ans, par rapport aux délais actuels et à des juridictions comparables	Les systèmes réglementaires et les programmes réduisent les délais entre la validation et la mise sur le marché
<b>Mise en œuvre</b>	Taux plus élevés d'innovations atteignant des seuils d'échelle définis et spécifiques au contexte dans une période définie	Amélioration par rapport à la situation de référence actuelle, avec des seuils définis par secteur et par type d'innovation	Le système favorise la mise en œuvre de plus d'innovations dans la pratique, au-delà du simple soutien à la recherche
<b>Formation de capital</b>	Investissements privés plus importants par rapport au financement public dans les innovations en phase avancée	Établir d'abord une référence, puis fixer un objectif par étapes pour l'effet de levier du privé sur le public	Le financement public commence à attirer des capitaux privés lorsque les conditions du marché le permettent
<b>Compétitivité et potentiel de premier marché</b>	Un plus grand nombre d'innovations sont commercialisées en premier au Canada	Croissance annuelle soutenue, mesurée par rapport à la base de référence et au type d'innovation	Le Canada devient un lieu plus attractif pour les innovateurs et les investisseurs qui souhaitent lancer et développer leurs activités

Ces indicateurs sont influencés à la fois par les politiques et les conditions du marché. Leur objectif n'est pas d'attribuer une responsabilité directe à un acteur en particulier. Ils visent à fournir une vision commune de la performance du système et à aider à déterminer si les politiques publiques, la réglementation, les programmes, la vulgarisation et les conditions du marché fonctionnent ensemble de manière plus efficace au fil du temps.

### Domaines de dialogue futurs

- La question de savoir si la « North Star » doit rester une déclaration unique à l'échelle du système ou être associée à des domaines prioritaires plus ciblés, ou à des « constellations », dans lesquels le Canada entend jouer un rôle de premier plan.

- Dans quelle mesure le libellé final doit-il aborder explicitement le leadership mondial, la compétitivité nord-américaine ou la résilience nationale et la souveraineté alimentaire ?
- Quels indicateurs de réussite permettraient de rendre la déclaration sur l'innovation crédible et de faire passer la responsabilité des activités des programmes aux résultats du système ?

Les trois recommandations suivantes, axées sur l'action, visent à favoriser des discussions plus cohérentes lors de la prochaine phase d'élaboration des politiques et à aider le système d'innovation agroalimentaire à se diriger vers l'étoile polaire d'une manière ambitieuse, mais réalisable.

# Recommandation 1 : Renforcer le leadership en matière d'innovation et de la hiérarchisation des priorités

La discussion sur le leadership en matière d'innovation est partie d'un consensus général identifié lors des phases précédentes de l'initiative. Le Canada ne manque pas de réunions, de programmes, d'institutions ou d'accords bilatéraux. Ce qui lui manque, c'est une structure qui les aligne autour de résultats systémiques communs.

Des travaux antérieurs avaient déjà mis en évidence une responsabilité diffuse malgré une activité intense. Le projet de recommandation comprenait **une stratégie nationale d'innovation en agriculture et en alimentation, ainsi qu'une forme de forum fédéral-provincial-territorial visant à réduire la fragmentation et à améliorer la responsabilité.** L'atelier a permis de répondre à des questions concernant la portée, l'autorité et la forme institutionnelle du forum, ainsi que d'autres éléments de la recommandation.

## Ce qui est ressorti clairement de l'atelier

- Une large adhésion a été constatée en faveur d'une stratégie nationale d'innovation en agriculture et en alimentation et d'une forme de forum fédéral-provincial-territorial sur l'innovation.
- Ce soutien s'est renforcé lorsque ces idées ont été associées à un ensemble limité de priorités en matière de résultats, à une logique de mise en œuvre plus claire et à une responsabilisation axée sur les résultats plutôt que sur l'activité seule.
- Le problème central de gouvernance a été présenté moins comme un manque d'activité que comme un manque d'alignement, d'autorité et de responsabilité.
- Les participants ne semblaient pas vouloir d'une nouvelle couche de bureaucratie pour elle-même.
- L'orientation privilégiée s'apparentait davantage à un modèle préservant les atouts régionaux tout en créant un centre de gravité national plus clair pour l'établissement des priorités, la résolution des obstacles, la signalisation aux investisseurs et la responsabilisation.
- La participation du secteur privé a été maintes fois considérée comme faisant partie intégrante

du concept de gouvernance, et non comme un ajout ultérieur.

- Les portefeuilles agricoles ne contrôlent pas à eux seuls tous les leviers qui façonnent la performance en matière d'innovation. Les questions réglementaires, fiscales, d'infrastructure, de transport et de main-d'œuvre influencent toutes la capacité de l'innovation à atteindre une échelle suffisante.

## Recommandation affinée lors de l'atelier

Le Canada a besoin d'une orientation plus claire et d'une responsabilisation accrue à l'échelle du système d'innovation agricole et alimentaire. Un travail considérable est déjà en cours au sein des gouvernements, de l'industrie, des instituts de recherche et du secteur privé. Le défi réside dans le fait que les priorités, la prise de décision et la responsabilité des résultats restent fragmentées entre les mandats, les juridictions et les domaines politiques.

Un leadership plus fort devrait se concentrer sur le renforcement de l'ambition, la définition des priorités, l'harmonisation des actions, l'amélioration de la coordination entre les leviers clés et le suivi des performances du système tout au long du continuum de l'innovation. Cela implique de reconnaître que bon nombre des conditions qui façonnent les résultats de l'innovation, notamment la réglementation, les infrastructures, la main-d'œuvre, l'immigration et les conditions d'investissement, dépassent le cadre des seuls portefeuilles de l'agriculture fédérale et provinciaux.

### Actions prioritaires

- **Mettre en place une stratégie nationale d'innovation en agriculture et en alimentation** comportant des priorités ciblées, des résultats clairs et des indicateurs de performance pour suivre les résultats, orienter les investissements et éclairer la prise de décision.
- **Créer un forum de haut niveau sur l'innovation agricole et alimentaire**, avec la participation des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé, afin d'harmoniser les priorités, d'identifier les goulots d'étranglement du

système et de coordonner les actions entre les juridictions et les ministères.

- **Conférer au Forum un rôle défini en matière de mise en œuvre et de responsabilité** en lui demandant d'identifier les principaux goulets d'étranglement au niveau d'attribuer les responsabilités principales, de suivre les progrès et de signaler les obstacles non résolus lorsque cela est nécessaire.

## Domaines de dialogue futurs

- Forme institutionnelle. Les participants ont examiné des modèles de type « pôle », dirigés

par l'industrie, basés sur des agences ou portés par des champions, tout en s'interrogeant sur ce qui est réaliste dans un contexte de contraintes budgétaires.

- Portée à l'échelle de l'ensemble du gouvernement. Il est admis que des ministères chargés de l'agriculture ne peuvent à elles seules résoudre le problème, mais le mécanisme permettant une harmonisation plus large doit encore être affiné.
- L'équilibre entre l'orientation nationale et la flexibilité régionale. Ce principe semble largement soutenu, mais le modèle opérationnel doit encore être affiné.

## Recommandation 2 : Moderniser le système réglementaire

Cette recommandation a également été présentée lors de l'atelier sous la forme d'un ensemble de mesures relativement vaste. **Le cadre initial mettait en avant le Fonds de réduction de la charge réglementaire, les projets pilotes en matière de réglementation et un recours accru aux approches axées sur les résultats, le cas échéant, comme moyens possibles de réduire les frictions et d'améliorer l'adoption des innovations.** Cela s'est avéré utile pour mettre en évidence les enjeux, mais risquait également d'être trop général. Sans précision supplémentaire, la « modernisation réglementaire » pouvait revêtir de nombreuses significations différentes pour les différentes parties prenantes et pouvait facilement être interprétée à tort comme un appel à l'assouplissement des normes.

### Ce qui est ressorti plus clairement de l'atelier

- La modernisation réglementaire a reçu un large soutien dans le cadre du programme d'innovation, mais il est également apparu une forte préférence pour que la recommandation reste ciblée plutôt que vague ou abstraite.
- La principale préoccupation concernait l'incertitude quant aux délais, à l'enchaînement des étapes et à la communication, ainsi que l'effet de cette incertitude sur l'adoption, l'investissement et le déploiement commercial.
- La discussion s'est orientée vers des voies plus claires, des étapes clés bien définies et des décisions plus prévisibles sur lesquelles les entreprises, les investisseurs et les adoptants peuvent s'appuyer pour planifier leurs actions.

- Les projets pilotes réglementaires ont été jugés utiles lorsqu'ils permettent de tester en toute sécurité des approches plus rapides, plus claires ou plus flexibles et de tirer des enseignements pratiques pour une réforme plus large.
- Les approches axées sur les résultats ou sur les normes ont été jugées utiles dans certains domaines, mais uniquement lorsque la rigueur, la sécurité et la confiance du public peuvent être maintenues.
- Un soutien a également été exprimé en faveur d'une harmonisation nationale plus forte et d'un alignement plus étroit sur les normes internationales pertinentes et les approches d'équivalence.
- Les participants ont mis en garde contre le risque de transformer la modernisation réglementaire en une catégorie fourre-tout. Il est préconisé de se concentrer sur les domaines qui constituent les principaux obstacles à l'adoption et à la sécurité des investissements.

### Recommandation affinée au cours de l'atelier

La réglementation façonne les résultats en matière d'innovation par le biais des délais, de la prévisibilité, de la transparence et du coût de mise en œuvre de nouveaux produits, outils et processus. Lorsque les systèmes réglementaires fonctionnent bien, ils favorisent l'investissement, l'adoption et la confiance du public. Dans le cas contraire, ils créent de l'incertitude, ralentissent la commercialisation et affaiblissent la compétitivité.

Bien qu'elles ne fassent pas traditionnellement partie du cadre stratégique, les réglementations ont

un impact crucial sur le secteur et leur modernisation est essentielle pour atteindre les résultats que ce cadre devrait viser. La priorité est la modernisation dans les domaines qui affectent le plus directement la commercialisation, l'adoption, la sécurité des investissements et les délais de mise sur le marché. L'objectif est un système qui reste rigoureux tout en devenant plus prévisible, plus réactif et plus facile à naviguer.

#### Actions prioritaires

- **Créer un Fonds de réduction de la charge réglementaire** afin d'investir dans les priorités de modernisation réglementaire et d'encourager des mesures plus ambitieuses.
- **Renforcer l'harmonisation nationale et l'alignement international**, notamment par des changements visant à réduire davantage les obstacles au commerce intérieur et à la reconnaissance des normes et homologations étrangères et internationales équivalentes.
- **Établir des priorités communes en matière de modernisation réglementaire**, mettre en œuvre **des projets pilotes et des voies d'homologation conditionnelle**, et rendre compte publiquement

**des délais, des résultats escomptés** et des efforts visant à mettre en place une **approche réglementaire plus prospective**.

#### Domaines futurs de dialogue

- Portée et limites. Quelles voies réglementaires devraient être considérées comme les priorités absolues en matière de modernisation, et quelles questions ne relèvent pas de la recommandation.
- Recours aux projets pilotes. Dans quels cas les projets pilotes seraient-ils les plus utiles, quelles garanties nécessiteraient-ils et comment les enseignements tirés seraient-ils intégrés dans une réforme plus large ?
- Utilisation appropriée des approches axées sur les résultats. Dans quels cas la flexibilité améliorerait-elle les performances, et dans quels cas créerait-elle de la confusion ou des risques ?
- Capacités et mise en œuvre. Quelles ressources, quelle expertise et quelle coordination interministérielle seraient nécessaires pour rendre la modernisation crédible dans la pratique.

## Recommandation 3 : Réformer et renouveler les programmes

La discussion sur la réforme des programmes est partie d'un consensus général selon lequel les programmes publics actuels ne contribuent pas systématiquement à faire passer l'innovation de la phase de validation à celle de l'adoption et de la mise à l'échelle. **Le projet de recommandation présenté lors de l'atelier penchait en faveur d'un programme simplifié axé sur la chaîne de valeur, d'un financement plus cohérent tout au long du parcours, de la validation à l'adoption, et d'incitations plus fortes pour l'investissement privé dans la mise à l'échelle et la commercialisation en phase avancée.** Ce cadre a constitué un point de départ utile, mais il a également soulevé la question suivante : le problème central réside-t-il vraiment dans le nombre de programmes, ou bien dans le manque de cohérence entre les étapes, les fonctions et la logique de financement ?

#### Ce qui est ressorti clairement de l'atelier

- Il y avait un large consensus sur la nécessité d'évaluer les programmes en fonction de leur

capacité à faire passer l'innovation de la phase de validation à celle de l'adoption et de la mise à l'échelle.

- La discussion a confirmé l'existence d'un « chaînon manquant » persistant entre l'innovation validée et le déploiement commercial.
- La recommandation devrait être formulée moins comme une consolidation des programmes pour elle-même et davantage comme une meilleure conception des parcours tout au long du chemin vers la mise à l'échelle.
- Les participants se sont montrés favorables à une simplification des structures de programmes fragmentées lorsqu'elles freinent les progrès, mais ont également mis en garde contre la fusion de fonctions qui devraient rester distinctes, notamment la recherche fondamentale et le renforcement des capacités régionales.
- Les participants ont souligné que l'innovation dans le secteur agroalimentaire englobe la modernisation, la réorganisation, l'adoption de technologies éprouvées, l'automatisation, les logiciels et l'amélioration des processus, et ne se

limite pas aux technologies novatrices ou à la R-D en phase initiale.

- La discussion a également mis en évidence la nécessité de créer des conditions plus favorables pour attirer les investissements privés, en particulier lors des phases ultérieures de mise à l'échelle et de commercialisation, plutôt que de compter uniquement sur le financement public.
- Les mesures de performance des programmes ont été jugées plus pertinentes lorsqu'elles étaient liées à des résultats tels que la productivité, le débit, l'adoption, la résilience et la création de valeur, plutôt qu'aux seules activités.

## Recommandation affinée à l'issue de l'atelier

La conception des programmes devrait être évaluée en fonction de la capacité du soutien public à faire passer l'innovation de la validation de principe à la commercialisation, à l'adoption et à la mise à l'échelle. Le Canada continue de générer une forte activité de recherche et d'innovation, mais le système ne parvient pas systématiquement à

### Actions prioritaires

- **Repenser les programmes afin de créer un parcours plus continu et axé sur les résultats**, de la recherche à la commercialisation, à l'adoption et à la mise à l'échelle, en réduisant la fragmentation entre les sources de financement.
- Maintenir le soutien essentiel à **la recherche fondamentale**, rééquilibrer le soutien en faveur du « **chaînon manquant** » en mettant l'accent sur l'adoption, les infrastructures de commercialisation et la mise à l'échelle, et renforcer les conditions pour attirer **les investissements privés** par le biais de co-investissements et d'un alignement plus fort entre le soutien public et les résultats mesurables.
- **Intégrer des mesures de performance et des boucles de rétroaction plus solides**, liées à l'adoption, à la mise à l'échelle, à la productivité, à la capture de valeur et aux résultats de la commercialisation, afin de soutenir la

traduire cette force en une adoption généralisée et en retombées économiques.

Un « chaînon manquant » persiste entre l'innovation validée et le déploiement commercial. Cela reflète des lacunes en matière de capital de mise à l'échelle, de soutien à la modernisation, d'infrastructures de commercialisation et d'incitations à l'adoption. Parallèlement, les structures actuelles des programmes fragmentent souvent le soutien entre de multiples volets, se concentrent davantage sur les activités de démarrage par rapport aux besoins des phases ultérieures, et se contentent de suivre les activités, avec une mesure limitée et différée des résultats tels que l'adoption, la mise à l'échelle et la création de valeur.

La réforme des programmes devrait se concentrer sur le renforcement de la continuité tout au long du parcours de l'innovation, en mettant davantage l'accent sur la commercialisation, la modernisation, l'adoption et la mise à l'échelle aux stades avancés, tout en maintenant une recherche fondamentale solide, des capacités régionales et des rôles publics-privés clairement définis.

conception et le renouvellement continus des programmes.

## Domaines de dialogue futurs

- Délimitation des programmes. Qu'est-ce qui doit être intégré, et qu'est-ce qui doit rester distinct parce que cela remplit une fonction différente ou s'inscrit dans un horizon temporel différent ?
- Équilibre entre les secteurs public et privé. Comment attirer les investissements privés sans subventionner des activités à faible impact ni créer de dépendance.
- Conception de la mise à l'échelle. Quels sont les outils les plus appropriés pour combler le « chaînon manquant » entre l'innovation validée et le déploiement commercial ?
- Mesure et responsabilité. Quels indicateurs permettraient le mieux de montrer si les programmes améliorent l'adoption, la mise à l'échelle et la capture de valeur plutôt que de se contenter de financer des activités.

## Conclusion

Les travaux menés à ce jour ont permis de mieux cerner les lacunes de l'innovation agroalimentaire et de définir à quoi devrait ressembler un système de nouvelle génération. Testée lors des discussions de l'atelier, la déclaration sur l'innovation est plus claire qu'au départ, et les trois recommandations sont plus précises et mieux fondées.

Un message cohérent se dégage. Le défi du Canada ne réside pas uniquement dans l'invention, mais dans la performance du système tout au long du parcours, de la validation à l'utilisation à grande échelle. La discussion a également confirmé que ces défis sont étroitement liés aux capacités de recherche, aux infrastructures, à la commercialisation et à l'adoption. Des ajustements progressifs ne suffiront pas. Des changements plus fondamentaux dans la conception du système, la coordination et les attentes en matière de performance seront nécessaires.

Le processus a également mis en évidence que l'énoncé sur l'innovation et les recommandations

devaient être formulés de manière plus rigoureuse, avec un langage plus précis, des limites plus claires et des repères de performance plus solides pour être utiles dans les discussions politiques et les actions de plaidoyer.

La prochaine étape consiste à renforcer l'adhésion à la déclaration sur l'innovation et aux recommandations, et à encourager leur adoption par les organisations, les coalitions et les parties prenantes impliquées dans l'élaboration des politiques. Cela implique d'utiliser, de tester et de refléter cette formulation dans le plaidoyer, l'élaboration des politiques et l'engagement des parties prenantes, tout en continuant à intégrer les perspectives, les remises en question et les améliorations issues de la pratique. Il reste nécessaire de poursuivre le dialogue et de jouer un rôle de coordination, mais les résultats de l'initiative ont atteint un stade où une adoption plus large et une adhésion plus forte sont tout aussi importantes que des améliorations supplémentaires.